



FORMATION CONTINUE 2024

VISIOCONFERENCE

DROIT DES SOCIETES

ACTUALITE DU LBO

Mercredi 27 novembre

De 17h00 à 20h00

Laurent GROSCLAUDE

Enseignant-Chercheur

Droit privé

Université de Toulouse Capitole Spécialisé en droit des sociétés et droit aérien

Co-Directeur du DJCE Toulouse

80€ la séance

60€ / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de :

- Réaliser un montage de LBO pour une entreprise de type PME
- Conseiller utilement sur les aspects juridiques et fiscaux du montage de LBO
- Maîtriser les techniques liées aux titres financiers complexes et au dénouement du LBO.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

La formation de niveau 3 (experte) ne traitera pas de l'ensemble des problématiques relatives au LBO mais se concentrera sur 4 points :

I - Les management packages et leur régime juridique et fiscal

Différentes catégories d'ADP, options de souscriptions, BSA, OCA, actions gratuites.

II - Les clauses de *bad leaver*

III - Les conventions de management fees

IV - La fusion "rapide" cible / holding

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Remise d'un support pédagogique au format ppt/pdf lors de la séance, le cas échéant actualisé après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 3 (Niveau "Expert" s'adressant aux spécialistes et praticiens confirmés de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA, anciennement EDASOP (edasop.fr ou efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EFA aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas, appelez l'EFA (05 61 53 06 99).

Les avocats-apprenants peuvent contacter l'EFA (05 61 53 06 99) à l'occasion de la formation en visioconférence afin d'être assistés pour la rejoindre ou en cas d'une quelconque difficulté rencontrée.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2024 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@efa-toulouse.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)